



Pullet Growers
of Canada

Éleveurs de poulettes
du Canada

ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Rapport annuel 2022



**Pullet Growers
of Canada**

**Éleveurs de poulettes
du Canada**

**LES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
555 BOUL. ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100
LONGUEUIL, QUÉBEC J4H 3Y9
info.secretariat@epc-pgc.ca**

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION	1
ORDRE DU JOUR.....	2
MOT DU PRÉSIDENT.....	3
PROCÈS-VERBAL DE LA 16 ^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	5
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022	8
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2022	10
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023	11
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)	15
ÉTATS FINANCIERS – 31 DÉCEMBRE 2022	16
DÉTAILS FINANCIERS	22
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2022.....	23
BUDGET 2023	24
NOTES.....	25



AVIS DE CONVOCATION



Pullet Growers
of Canada
Éleveurs de poulettes
du Canada

AVIS DE CONVOCATION 17^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Par la présente, vous êtes convoqués à :

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de poulettes du Canada
qui se tiendra

Le mardi 21 mars 2023, à 15 h HAE

À
The Westin Ottawa
11 Colonel By Drive
Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Salle de réunion : Québec

L'objet de l'Assemblée générale annuelle est de :

1. Recevoir et examiner le rapport du président du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2022;
2. Recevoir et examiner les rapports d'activité des comités du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2022;
3. Recevoir et examiner l'avis au lecteur de l'auditeur indépendant désigné et les états financiers pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2022;
4. Nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023;
5. Nommer des administrateurs, conformément aux règlements (par les représentants provinciaux membres);
6. Traiter de toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée.

Veillez confirmer votre présence à cette réunion à info.secretariat@epc-pgc.ca.

Nous comptons sur votre présence et votre apport à cette réunion.

Cordialement,

François Jacques
Président



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la 17^e assemblée générale annuelle

Éleveurs de poulettes du Canada

Le 21 mars 2023 à 15 h HAE

Salle: Québec

Le Westin Ottawa

11 Colonel By Drive, Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et d'ouverture de l'assemblée par le président des EPC
2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion
3. Allocutions du président du Conseil des produits agricoles du Canada et de l'Honorable Lisa Thompson, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Ontario
4. Présentation du conseil d'administration 2022 et du personnel
5. Procès-verbal de la 16^e assemblée générale annuelle
6. Rapport d'activités 2022
7. États financiers 2022
8. Présentation du conseil d'administration 2023
9. Nomination de l'auditeur indépendants pour l'année financière 2023
10. Priorités et budget 2023
11. Divers
12. Mot de clôture et levée de l'assemblée



MOT DU PRÉSIDENT

Chers éleveurs de poulettes, producteurs d'œufs et partenaires de l'industrie,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2022 des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC). Ce rapport fait le point sur les activités menées par les EPC en 2022 et sur les priorités de l'organisation pour 2023.

Je voudrais souligner certaines des réalisations des EPC. En particulier, les EPC ont lancé une nouvelle étude sur le coût de l'élevage des poulettes, la dernière étude remontant à 8 ans. Considérant les nombreux changements auxquels l'élevage de poulettes est confronté depuis et l'inflation importante affectant les prix des intrants, les EPC ont jugé important de mettre cette étude en marche. Bien que l'enquête elle-même sera menée en 2023, beaucoup de travail a été accompli en 2022 pour s'y préparer, notamment la création d'un comité directeur (avec des directeurs et du personnel des EPC et de ses provinces membres) et l'élaboration des paramètres de l'étude. Serecon, une firme possédant une vaste expertise dans les études de coût de production, a été retenue pour élaborer et mener l'enquête.

Les EPC ont continué de promouvoir les intérêts des éleveurs de poulettes canadiens au sein de différents comités nationaux, notamment le conseil d'administration de l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs du Canada (ARIOCC), l'Équipe d'examen de l'analyse des risques et des points de contrôle critiques (HACCP) des Producteurs d'œufs du Canada (POC) et l'Équipe du projet de réaménagement du programme de soins aux animaux des POC. Les EPC ont également maintenu des communications régulières avec d'autres groupes des POC, dont le Comité de gestion de la production (CGP) et le personnel. Parmi les résultats de cette collaboration, les EPC ont été ravis de voir que la suggestion d'élaborer et de mettre en œuvre un exercice de collecte de données sur les poulaillers à l'aide de mesures axées sur les résultats, reflétant ce qui a été fait dans le secteur des poules pondeuses, a été acceptée et mise en œuvre par le CGP des POC. Ce projet fournira des informations utiles pour le prochain processus de révision du Code et l'élaboration d'un programme de soins aux animaux pour les poulettes.

Pour renforcer cette relation et assurer une communication efficace entre nos organisations, les EPC ont invité le président du CGP des POC à participer en tant qu'observateur aux réunions de son conseil d'administration. Celui-ci a participé à une réunion. En parallèle, le président des EPC, qui représente les éleveurs de poulettes au sein du CGP des POC, a suggéré que les administrateurs des EPC participent aux réunions du CGP des POC pour discuter des sujets liés à l'élevage des poulettes. Cette suggestion a été acceptée et les administrateurs des EPC ont participé à une réunion en 2022. Les EPC croient fermement en une telle approche collaborative pour répondre aux besoins et aux problèmes auxquels sont confrontés les éleveurs de poulettes canadiens et nous continuerons à promouvoir la collaboration et le partenariat dans l'ensemble de l'industrie. Je profite de l'occasion pour remercier les directeurs et le personnel des POC pour une collaboration fructueuse.

Notre organisation peut compter sur une équipe d'administrateurs dévoués qui accomplissent un travail formidable en représentant les éleveurs de poulettes de leur province respective. Je salue leur travail d'équipe et les remercie pour leurs efforts continus et leur implication. Concernant notre personnel, M. Renaud Sanscartier a été nommé directeur général, après une période d'intérim. J'en profite pour remercier Katia, notre ancienne directrice générale, pour tout le travail accompli et lui souhaiter le meilleur. J'en profite également pour remercier l'Union des producteurs agricoles d'avoir mis à disposition des ressources humaines professionnelles, dévouées et accessibles pour assurer l'administration de notre organisation.



En 2023, les EPC poursuivront sur cette lancée, avec de nombreux projets en cours, dont la conclusion de l'étude sur le coût de l'élevage et le renouvellement de son plan d'affaires (qui inclura un exercice de planification stratégique). Notre équipe suivra également de près le processus de révision du Code et fournira une assistance et des informations chaque fois que nécessaire. Notre organisation gardera également un œil vigilant sur la situation de l'IA (influenza aviaire hautement pathogène). Le virus a touché tout le Canada en 2022 et semble être ici pour de bon. Certaines poulettes figuraient parmi les oiseaux infectés et dépeuplés, et ce risque restera présent dans un avenir prévisible. Une vigilance constante sera requise de la part de chaque éleveur et des autres acteurs de la chaîne de valeur.

Cette prochaine assemblée générale annuelle marquera la fin de mon implication avec les EPC. En tant qu'administrateur depuis 2017 et président depuis 2020, ce fut un privilège de contribuer à cette organisation avec mes collègues administrateurs et partenaires. Je suis convaincu que les EPC sont entre de bonnes mains avec le nouveau conseil d'administration, à qui je souhaite bonne chance.

Merci pour votre soutien continu à notre organisation.

Très cordialement,

François Jacques
Président, Éleveurs de poulettes du Canada



PROCÈS-VERBAL DE LA 16^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA 16^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
LE WESTIN OTTAWA, SALLE NEWFOUNDLAND / NOVA SCOTIA
22 MARS 2022

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. François Jacques, président des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC) souhaite la bienvenue aux 23 participants à la seizième assemblée générale annuelle (AGA), incluant les producteurs et les invités. Le président souligne les défis auxquels ont été confrontés les éleveurs de poulettes et les producteurs d'œufs au cours de la dernière année (augmentation des coûts de production, pandémie, etc.) et la résilience dont a fait preuve l'industrie. La mise en œuvre du Code de production étant bien avancée dans le secteur des pondeuses, l'année à venir devrait mettre l'accent sur la partie poulette du code, et l'intention des EPC demeure d'agir en tant que facilitateur et de collaborer avec les Producteurs d'œufs du Canada à cet égard.

Enfin, le président remercie les administrateurs, les employés et les partenaires.

M. Renaud Sanscartier montre l'avis de convocation et fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Alvin Brunsveld et appuyée par Mme France Perreault, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la seizième AGA des EPC.

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL

Le président présente le conseil d'administration qui a représenté les trois provinces membres des EPC en 2021 : M. François Jacques (président), Mme Marie-Josée Forest (vice-présidente et trésorière, administratrice représentant le Québec), Mme Kimberly Kelly (secrétaire, administratrice représentant le Nouveau-Brunswick) et M. Alvin Brunsveld (administrateur représentant l'Ontario).

Le président présente également le personnel : Mme Katia Colton-Gagnon, directrice générale (en congé de maternité depuis avril 2021), Mme Stéphanie Ménard, adjointe administrative (en congé de maternité depuis avril 2021), M. Renaud Sanscartier, directeur général par intérim, et Mme Maude Lacombe, adjointe administrative.

Le Président remercie tout le monde pour le bon travail accompli en 2021.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA 15^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le procès-verbal est résumé par M. Renaud Sanscartier. Aucune correction n'est demandée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Kimberly Kelly et appuyée par M. Marcel Laviolette, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la quinzième AGA tenue le 17 mars 2021 par visioconférence.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

M. Renaud Sanscartier présente le rapport d'activités des EPC pour 2021, incluant les sujets suivants :

- Réunions du Conseil d'administration



- Mouvement du personnel
- Représentations
- Communication
- Gouvernance
- Mise en œuvre du programme de soins aux animaux dans le secteur de la poulette
- Suivi du plan d'affaires 2019-2023

5. ÉTATS FINANCIERS 2021

M. Renaud Sanscartier présente les états financiers 2021 préparés par Raymond Chabot Grant Thornton, qui n'ont pas été audités. Les états financiers ont été adoptés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 2 mars 2022.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, les revenus totaux étaient de 121 906 \$ et les dépenses totales étaient de 37 891 \$ pour un excédent des revenus sur les dépenses de 84 015 \$. L'actif net à la fin de l'année était de 539 686 \$.

M. Renaud Sanscartier mentionne que le taux de cotisation était de 0,0075 \$ par poudeuse en 2021 et que la contribution des trois provinces membres totalisait 119 604 \$.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Paulin Bouchard et appuyée par M. Scott Helps, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier 2021.

6. ANNÉE FINANCIÈRE 2022

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Marie-Josée Forest et appuyée par Mme France Perreault, il est résolu à l'unanimité de nommer Raymond Chabot Grant Thornton comptable public pour 2022.

M. Renaud Sanscartier présente le budget 2022. Les revenus prévus ont été calculés en supposant que les trois mêmes provinces qui étaient membres en 2021 le seraient à nouveau en 2022. Le taux de contribution est maintenu à 0,0075 \$ par allocation de quota de poudeuse, de sorte que les revenus devraient atteindre 120 000 \$.

Les dépenses devraient augmenter par rapport à 2021, pour trois raisons principales. Premièrement, davantage d'activités sont prévues en 2022, de sorte que davantage de services professionnels seront requis, en particulier de la part de l'équipe de direction des EPC. La suppression progressive prévue des restrictions liées à la COVID permettra d'organiser davantage de réunions en personne, ce qui entraînera davantage de frais de déplacement. Enfin, les EPC ont l'intention de mener une enquête sur le coût de l'élevage et a affecté 100 000 \$ à ce projet. Dans l'ensemble, les dépenses prévues pour 2022 sont de 216 051 \$, pour un déficit prévu de 93 551 \$.

M. François Jacques explique que l'enquête sur le coût de l'élevage se concentrera sur la croissance des poulettes dans différents systèmes de logement dans les provinces membres des EPC et saisira l'augmentation des coûts des postes de dépenses tels que l'essence, les aliments pour animaux et la main-d'œuvre. M. Jacques mentionne également que 100 000 \$ ne suffiront probablement pas.

M. Andrew Deweerd mentionne que les EPC ont demandé du financement pour mener la dernière enquête en 2019. M. François Jacques mentionne que les EPC étudieront les possibilités de financement pour mener cette étude.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Andrew Deweerd et appuyée par M. Paulin Bouchard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2022.



7. NOS PRIORITÉS ET PLAN D'ACTION 2022

M. Renaud Sanscartier présente les priorités des EPC pour l'année à venir :

Mettre en œuvre des méthodes et des procédures d'audit normalisées pour les poulaillers de poulettes

- Les administrateurs des EPC continueront de contribuer à la conception et au développement de méthodes et de procédures d'audit normalisées pour les poulaillers de poulettes, en collaboration avec les membres du Comité de gestion de la production des POC.

Améliorer la visibilité des EPC

- Par une diffusion plus large de leurs communications et des investissements ciblés, les EPC s'assureront que leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement canadienne en œufs et leurs actions soient bien connus.

Déterminer le coût d'élevage des poulettes

- Les EPC ont l'intention de collaborer avec des partenaires pour mener une étude sur le coût de l'élevage des poulettes dans divers systèmes de logement.

Le président rappelle aux participants les avantages de devenir membre des EPC. Les EPC espèrent étendre leur implication dans tout le pays.

8. DIVERS

- Date de la prochaine AGA : M. François Jacques demande aux participants si la tenue de l'AGA le jeudi matin suivant l'AGA des POC leur conviendrait. Les participants disent que la réunion ouverte du conseil d'administration des POC (qui suit l'AGA des POC) se poursuit parfois le jeudi matin. Les EPC communiqueront avec les POC avant de programmer la prochaine réunion.
- Hommage à M. Andrew Deweerd pour son implication dans les EPC.

9. MOT DE CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les participants.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme France Perreault et appuyée par M. Alvin Brunsveld, il est résolu à l'unanimité de clore la seizième AGA des EPC.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Réunions du conseil d'administration

En 2022, le conseil d'administration a tenu sept (7) réunions pour suivre les activités et orienter les travaux en cours. Cinq (5) de ces réunions étaient des téléconférences tandis que les deux (2) autres étaient des réunions en personne.

Afin de renforcer le partenariat entre les EPC et les POC, le président du CGP des POC a été invité à participer en tant qu'observateur aux réunions de son conseil d'administration. Celui-ci a participé à une réunion.

Représentations

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

En 2022, les EPC avaient un représentant au sein de l'Équipe d'examen de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP) des POC. L'équipe a tenu une (1) réunion en 2022.

Les EPC avaient également un observateur au sein de l'Équipe du projet de réaménagement du programme de soins aux animaux. L'équipe a tenu une (1) réunion en 2022.

Enfin, le président des EPC était membre du comité de gestion de la production (CGP) des POC, représentant les éleveurs de poulettes. Bien que cette participation au CGP n'ait pas été faite au nom des EPC, ce lien informel entre les deux organisations a été très utile pour partager des informations concernant, par exemple, la prochaine révision du Code de pratique. Le président des EPC a participé à sept (7) réunions du CGP des POC. De plus, suite à une suggestion faite par les EPC, les directeurs des EPC ont participé partiellement à une réunion du CGP des POC, pour aborder les sujets de discussion liés à l'élevage de poulettes.

Conseil d'administration de l'Alliance réciproque de l'industrie canadienne des œufs (ACEIRA)

En 2022, le président des EPC a assisté à des téléconférences pour présenter les points de vue des éleveurs de poulettes Leghorn. Le président a participé à cinq (5) réunions du conseil d'administration du CEIRA pour donner le point de vue des éleveurs de poulettes.

Communications

Deux infolettres ont été envoyées aux membres et partenaires en février et mai 2022.

Fin 2022, les EPC ont ajusté leur stratégie de communication pour élargir son impact. Plus particulièrement, le format des articles de l'infolettre a été transformé en un blog sur le site Web des EPC, et l'infolettre elle-même a été remaniée. Cela devrait donner plus de visibilité au site Web des EPC, qui est une référence canadienne en élevage de poulettes.

Dans le cadre de leur stratégie visant à communiquer plus largement sur la mission de l'organisation, les EPC ont de nouveau été présentés dans l'édition *Who's who* du *Canadian Poultry Magazine*. Les EPC ont également entrepris des démarches pour acquérir des objets promotionnels qui seront distribués en 2023 lors de différents événements où se rassemblent les acteurs de la filière œuf et volaille.



Projet principal

Étude sur le coût de l'élevage des poulettes

En 2022, les EPC ont invité leurs membres à participer à un comité de pilotage pour une enquête sur le coût de l'élevage des poulettes. Ce comité directeur a élaboré le cadre de l'enquête, qui portera sur l'élevage de poulettes en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, avec trois systèmes d'élevage en cours d'analyse (conventionnel, plancher et volière). Cette étude sera basée sur les données des producteurs de 2022. Suite à la publication d'un appel d'offres, les EPC ont engagé Serecon pour mener l'enquête en 2023.

Cette enquête fournira des mises à jour utiles des résultats qui ont été fournis dans les enquêtes précédentes (la dernière enquête pour les systèmes conventionnels et de plancher datant de 2015-2016). Le rapport devrait être disponible en 2023.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2022

Conseil d'administration

- Président : François Jacques
- Vice-présidente et trésorière, représentante de la province du Québec : Marie-Josée Forest
- Secrétaire, représentante de la province du Nouveau-Brunswick : Kimberly Kelly
- Administrateur, représentant de la province de l'Ontario : Alvin Brunsveld

Comités 2022

1. Comité exécutif

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration et il est chargé des décisions préalables concernant le plan stratégique et le budget annuel.

Le comité exécutif était inactif durant l'année 2022.

2. Comité des finances et d'audit

Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membres : conseil d'administration

3. Comité des communications

Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membres : conseil d'administration^

4. Comité du coût de l'élevage

Le Comité du coût de l'élevage rationalise le coût national de l'élevage des poulettes.

Le comité du coût de l'élevage était inactif depuis 2022.

5. Comité de gestion de la production

Le comité de gestion de la production est chargé de travailler avec toutes les parties prenantes sur les questions relatives à la mise en œuvre du code de pratique national, de concevoir le matériel de formation nécessaire pour informer les membres et d'examiner les modifications proposées aux programmes nationaux liés à la sécurité alimentaire (ex. Start Clean – Stay Clean®) et le bien-être des animaux (ex. Programme de soin aux animaux).

Le comité de gestion de la production était inactif à partir de 2022.

Personnel

- Directeur général : Renaud Sanscartier
- Adjointe administrative : Maude Lacombe

Tout le personnel des EPC est à l'emploi de la Direction de la recherche et des politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

La planification au sein des EPC est un travail d'équipe des membres du conseil d'administration et du personnel. L'année 2022 a été la quatrième année de la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal des EPC.

Les EPC avaient défini les priorités suivantes pour 2022 :

- Contribuer au développement de méthodes et de procédures d'audit normalisées pour les poulaillers;
- Améliorer la visibilité des EPC;
- Déterminer le coût d'élevage des poulettes.

Ces priorités sont incluses dans les éléments clés définis qui permettront aux EPC d'être fidèles à leur mission et leur vision, comme suit :

1. Opérations
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 1 : OPÉRATIONS

OBJECTIF

Être reconnu comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes.

BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux menant à la reconnaissance des EPC comme un représentant national des éleveurs de poulettes.

AVANCEMENT : En 2022, trois offices provinciaux étaient membres des EPC.

Diriger le développement et la mise en œuvre de tous les aspects du Code de pratiques et la Politique pour le soin des poulettes.

AVANCEMENT : Les EPC ont collaboré avec le Comité de gestion de la production des POC pour élaborer un protocole de mesure pour les installations d'élevage de poulettes, une étape nécessaire avant de vérifier certaines exigences en matière de logement du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et des poules pondeuses (le Code).

Les progrès sur le développement du programme de soins aux animaux pour les poulettes étaient insuffisants pour aller de l'avant avec un projet pilote pour sa mise en œuvre. Cela peut être retardé par le processus de révision du Code qui progresse actuellement. Les EPC surveille ce processus d'examen et collaborera au besoin.



Être impliqués dans le sondage national et la mise à jour sur le coût de production (CdP) pour la portion « élevage des poulettes ».

AVANCEMENT : Les EPC ont lancé une enquête sur le coût de l'élevage avec leurs membres. En 2022, le cadre de l'étude a été élaboré et un cabinet de conseil a été embauché. L'enquête elle-même sera menée en 2023.

S'assurer qu'un représentant des EPC est un membre permanent du comité de gestion de la production et de l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC.

AVANCEMENT : En 2021, les EPC n'avaient pas de représentant permanent au sein du comité de gestion de la production des POC et de l'équipe du projet de redéveloppement du programme de soins aux animaux, mais le président des EPC était membre de ces comités en tant que représentant des éleveurs de poulettes.

RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

OBJECTIF

Assurer une communication efficace entre les EPC et les éleveurs/intervenants par tous les moyens et les canaux disponibles.

BUTS

Renforcer le partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de mutualiser les ressources.

AVANCEMENT : Le partenariat entre les EPC et les POC fonctionne principalement grâce à la participation du président des EPC (en tant que représentant des éleveurs de poulettes, et non des EPC) au comité de gestion de la production et à l'équipe du projet de redéveloppement du programme de soins aux animaux des POC.

Entretenir des relations avec les agences et les ministères fédéraux et provinciaux concernés afin de fournir des informations sur les activités des EPC.

AVANCEMENT : Aucune réunion n'a eu lieu en 2022.

Établir les moyens d'informer en continu les parties prenantes des EPC.

AVANCEMENT : Les administrateurs ont rendu compte des activités des EPC à leur conseil provincial. Deux infolettres (février et mai) ont été envoyées à toutes les organisations provinciales et aux partenaires industriels des EPC. Les EPC ont également été présentés dans l'édition *Who's who* de *Canadian Poultry*, afin de rejoindre un plus grand nombre d'intervenants.



Continuer de fournir des mises à jour aux éleveurs provinciaux de poulettes, aux intervenants et aux assemblées générales annuelles.

AVANCEMENT : Les administrateurs font part des nouvelles sur les changements dans l'élevage de poulettes dans leur province respective lors de réunions régulières.

Développer le site Internet des EPC.

AVANCEMENT : Les EPC ont lancé leur site Internet bilingue en 2020, et celui-ci est entretenu sur une base régulière.

Assister à des conférences et à des réunions nationales et internationales pertinentes aux enjeux des éleveurs de poulettes au Canada.

AVANCEMENT : Les administrateurs ont assisté aux réunions des membres des offices provinciaux des œufs. En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses conférences nationales ont été annulées en 2022. Néanmoins, les administrateurs ont assisté à certaines conférences et réunions, dont la réunion d'été des POC à Winnipeg.

RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE

OBJECTIF

Établir une structure de gouvernance officielle qui garantit que les EPC peuvent agir en tant qu'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs canadiens de poulettes.

BUTS

Réaliser une revue annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés en raison d'enjeux émergents :

AVANCEMENT : Aucun progrès.

S'engager auprès des provinces qui ne sont pas membres afin de déterminer comment assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces pour que leur point de vue soit représenté dans tous les aspects de la production de poulettes.

AVANCEMENT : Aucun progrès.



RÉSULTAT CLÉ 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

OBJECTIF

Offrir de manière efficace des programmes aux éleveurs de poulettes et aux membres en mettant en place des processus de gestion pertinents en fonction des ressources disponibles et du travail à effectuer.

Améliorer les processus de gestion et d'administration des EPC.

AVANCEMENT : La gestion et l'administration des EPC sont actuellement assurées par la Direction de la recherche et des politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

Continuer à améliorer la capacité bilingue des EPC.

AVANCEMENT : Tous les documents sont actuellement publiés dans les deux langues officielles.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel.

AVANCEMENT : L'évaluation du personnel est réalisée sur une base annuelle.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC et les possibilités de financement et les subventions.

AVANCEMENT : Des rapports financiers mensuels sont envoyés aux membres du conseil d'administration. Sur une base régulière.



PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)

BUSINESS PLAN | 2019-2023

Éleveurs de poulettes du Canada **Pullet Growers of Canada**

The Pullet Growers of Canada (PGC) is the national voice for the 554 pullet growers in Canada.

Our mission
We defend the interests of Canadian pullet growers, working to ensure their success as critical partners in the Canadian egg industry.

Our **core values** enable us to be a source of support and expertise for all problems and processes related to pullet production.



Our immediate priorities

- Obtaining a long-term funding arrangement with members that ensures consistent and reliable funding for programs to be implemented
- Completing the design and development of a standardized national implementation of the Code of Practice for Pullets
- Exploring any and all opportunities of being involved in the setting of fair pricing for pullets in a consistent way across Canada (based on pullet cost of production)
- Achieving a formal agreement with provincial boards that ensures the PGC has opportunities to communicate with all pullet growers

Our Workplan involves

Operations	Communications	Management and administration	Governance
To be recognized as a national organization engaged in the oversight of all activities related to pullet production	To ensure effective communication between PGC, growers and stakeholders using all available means and channels	To deliver programs efficiently to pullet growers and members by having relevant management processes	To establish a governance structure that ensures the PGC can act as the national voice of Canadian pullet growers



Les éleveurs de poulettes du Canada

Informations financières au 31 décembre 2022

Rapport de compilation	2
Informations financières	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Notes complémentaires	6



Rapport de mission de compilation

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Les éleveurs de poulettes du Canada

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de l'organisme Les éleveurs de poulette du Canada au 31 décembre 2022, l'état des résultats et actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées (ci-après « les informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.¹

Brossard
Le 20 mars 2023

¹ CPA, permis de CPA n° 117013



Les éleveurs de poulettes du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Contributions des provinces	121 679	119 605
Revenus d'intérêts	<u>11 003</u>	<u>2 301</u>
	<u>132 682</u>	<u>121 906</u>
Charges		
Assurances	1 251	1 251
Frais de bureau	429	285
Frais de déplacements	35 057	5 969
Location de salle	1 695	
Publicité	1 705	1 705
Site Web – création	3 469	576
Services professionnels	<u>33 604</u>	<u>28 105</u>
	<u>77 210</u>	<u>37 891</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>55 472</u>	<u>84 015</u>



Les éleveurs de poulettes du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actif net au début	539 686	455 671
Excédent des produits par rapport aux charges	55 472	84 015
Actif net à la fin	<u>595 158</u>	<u>539 686</u>



Les éleveurs de poulettes du Canada

Situation financière

au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	<u>610 751</u>	<u>555 663</u>
PASSIF		
Court terme		
Charges à payer (note 3)	15 593	15 977
ACTIF NET		
Non affecté	<u>595 158</u>	<u>539 686</u>
	<u>610 751</u>	<u>555 663</u>

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur



Les éleveurs de poulettes du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS

L'organisme est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie, ainsi que des éléments reflétés dans les informations financières, en tenant compte des particularités suivantes :

- Les produits de contributions sont comptabilisés au moment où ils sont facturés.

3 - CHARGES À PAYER

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseur	5 217	4 186
Taxes de ventes à payer	<u>10 376</u>	<u>11 791</u>
	<u>15 593</u>	<u>15 977</u>



DÉTAILS FINANCIERS

Revenus	2022	2021	2020
Contributions des provinces	121 679 \$	119 605 \$	125 360 \$
Revenus d'intérêts	11 003 \$	2 301 \$	3 328 \$
	132 682 \$	121 906 \$	128 688 \$
Charges			
Services professionnels	33 604 \$	28 105 \$	56 716 \$
Plan stratégique 2019-2023	- \$	- \$	- \$
Réunions et déplacements	35 057 \$	5 969 \$	32 562 \$
Assurances des administrateurs	1 251 \$	1 251 \$	1 251 \$
Enquête coût de l'élevage	- \$	- \$	- \$
Location de salles	1 695 \$	- \$	- \$
Publicité	1 705 \$	1 705 \$	- \$
Site web	3 469 \$	576 \$	15 345 \$
Frais de bureau et autres frais d'administration	429 \$	285 \$	467 \$
	77 210 \$	37 891 \$	106 341 \$
Détails des services professionnels			
MNP LLP	- \$	- \$	- \$
Comptabilité	2 248 \$	2 635 \$	4 570 \$
Direction générale et adjointe	28 417 \$	22 111 \$	41 617 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	2 900 \$	2 650 \$	2 859 \$
Frais légaux	- \$	647 \$	3 920 \$
Traduction	- \$	- \$	- \$
Petrik Veterinary Consultant inc.	- \$	- \$	1 500 \$
Serecon inc.	- \$	- \$	2 250 \$
Infographie	39 \$	62 \$	- \$
Total	33 604 \$	28 105 \$	56 716 \$



REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2022

Province	Pondeuses	Contribution
ON	9 977 119	74 828,39 \$
QC	5 701 612	42 762,09 \$
NB	545 199	4 088,99 \$
Total 2022	16 223 930	121 679,48 \$

* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

En 2022, le taux de contribution est de 0,0075 \$ par pondeuse et les contributions totales demandées aux provinces membres s'élèvent à **121 679,48 \$**.



BUDGET 2023

Revenus projetés	2023 Budget	2022 Résultats
Contributions provinciales* (0,0075\$ par pondeuse)	\$124 500	\$121 679
Revenus d'intérêts	\$3 000	\$11 003
TOTAL DES REVENUS	127 500 \$	132 682 \$
Dépenses projetées	2023 Budget	2022 Résultats
Salaires et avantages sociaux	45 000 \$	28 417 \$
Réunions et déplacements	40 000 \$	36 752 \$
Comptabilité	5 500 \$	5 148 \$
Traduction	3 000 \$	0 \$
Assurance des administrateurs	1 500 \$	1 251 \$
Frais de bureau et autres frais d'administration	1 000 \$	429 \$
Frais légaux	0 \$	0 \$
Étude sur le coût d'élevage	312 000 \$	0 \$
Plan d'affaires 2024-2028	35 000 \$	0 \$
Site Web	1 500 \$	3 469 \$
Publicité	5 000 \$	1 744 \$
TOTAL DES DÉPENSES	449 500 \$	77 210 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-322 000 \$	55 472 \$

* En assumant que trois provinces seront membres des EPC en 2022.



NOTES

